



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de la santé et des services sociaux**

### **Rapport**

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 148, Loi encadrant l’approvisionnement en médicaments génériques par les pharmaciens propriétaires et modifiant diverses dispositions législatives

Procès-verbaux des séances des 7 et 8 novembre 2017

**Dépôt à l'Assemblée nationale :**  
**n° 3790-20171109**

---

**QUÉBEC**

## TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 7 NOVEMBRE 2017.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	2
AUDITIONS .....	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 8 NOVEMBRE 2017 .....	3
AUDITIONS (suite) .....	3

### ANNEXES

- I. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- II. Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mardi 7 novembre 2017

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 148, Loi encadrant l’approvisionnement en médicaments génériques par les pharmaciens propriétaires et modifiant diverses dispositions législatives (Ordre de l’Assemblée le 24 octobre 2017)

Membres présents :

- M. Merlini (La Prairie)
  
- M. Barrette (La Pinière), ministre de la Santé et des Services sociaux
- M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
- M. Girard (Trois-Rivières)
- M. Paradis (Lévis)
- M. Simard (Dubuc)
- M. St-Denis (Argenteuil)
- M. Turcotte (Saint-Jean)

Témoins (par ordre d’intervention) :

Association canadienne des compagnies d’assurances de personnes :

- M<sup>me</sup> Lyne Duhaime, présidente, ACCAP-Québec
- M. Jean-François Chalifoux, président-directeur général, SSQ Groupe financier

M. Marc-André Gagnon, professeur associé en politiques publiques, Université Carleton

Association générale des étudiants en pharmacie de l’Université Laval :

- M. Olivier Beausoleil, vice-président aux finances
- M. Elliott Cantin, vice-président aux affaires externes

---

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l’hôtel du Parlement.

À 10 h 50, M. Merlini (La Prairie) déclare la séance ouverte.

## REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Barrette (La Pinière), M. Turcotte (St-Jean) et M. Paradis (Lévis) font des remarques préliminaires.

## AUDITIONS

La Commission entend l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes.

À 11 h 56, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 h 30.

---

À 15 h 46, la Commission reprend ses travaux à la salle Louis-Joseph-Papineau.

La Commission entend M. Marc-André Gagnon, professeur associé en politiques publiques de l'Université Carleton.

À 16 h 43, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association générale des étudiants en pharmacie de l'Université Laval.

À 17 h 30, la Commission ajourne ses travaux au mercredi 8 novembre à 15 heures.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

---

Marie-Astrid Ospina

---

Richard Merlini

MAO/sed

Québec, le 7 novembre 2017

Deuxième séance, le mercredi 8 novembre 2017

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 148, Loi encadrant l’approvisionnement en médicaments génériques par les pharmaciens propriétaires et modifiant diverses dispositions législatives (Ordre de l’Assemblée le 24 octobre 2017)

Membres présents :

M. Merlini (La Prairie)

M. Barrette (La Pinière), ministre de la Santé et des Services sociaux

M. Paradis (Lévis)

M<sup>me</sup> Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)

M. Simard (Dubuc)

M. St-Denis (Argenteuil)

M. Turcotte (Saint-Jean)

M<sup>me</sup> Vallières (Richmond)

Témoins (par ordre d’intervention) :

Fernet Avocats inc.

M<sup>e</sup> Paul Fernet, avocat

M<sup>e</sup> Andrée-Anne Fernet, avocate

M<sup>e</sup> Mélanie Bourassa Forcier, professeure agrégée en droit, Université de Sherbrooke

---

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l’hôtel du Parlement.

À 15 h 11, M. Merlini (La Prairie) déclare la séance ouverte.

### **AUDITIONS (suite)**

La Commission entend Fernet Avocats inc.

À 16 h 04, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M<sup>e</sup> Mélanie Bourassa Forcier, professeure agrégée en droit de l'Université de Sherbrooke.

M. le président dépose les mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 16 h 58, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Marie-Astrid Ospina

\_\_\_\_\_  
Richard Merlini

MAO/sed

Québec, le 8 novembre 2017

## **ANNEXE I**

### **Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus**

## Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes	004M
Association générale des étudiants en pharmacie de l'Université Laval	
Bourassa Forcier, Me Mélanie	
Fernet avocats inc.	007M
Gagnon, Marc-André	002M



## **ANNEXE II**

**Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus**

## Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Association canadienne de la gestion de l'approvisionnement pharmaceutique	005M
Association canadienne du médicament générique	008M
Association des bannières et chaînes de pharmacies du Québec	003M
Association québécoise des distributeurs en pharmacie	009M
Association québécoise des pharmaciens propriétaires	006M
Groupement provincial de l'industrie du médicament	001M